

# Dispositif



## **Programmation**

Des repères pour situer l'entraînement  
dans une progression de cycle

## **Organisation**

Des préconisations pour mettre  
en place l'atelier de vocabulaire

## **Évolution**

Des conseils pour planifier  
et faire évoluer les séances

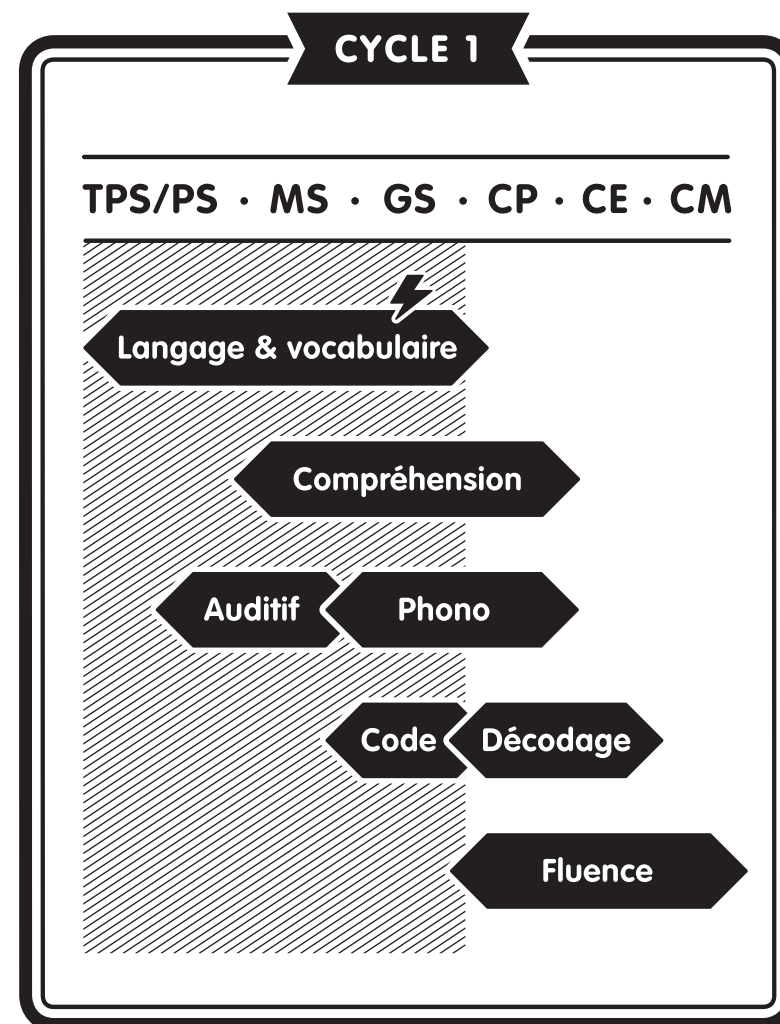
# Programmation sur le cycle

L'apprentissage de la lecture repose sur l'acquisition de certaines compétences qui nécessitent un entraînement progressif et régulier pour être automatisées. Le travail du vocabulaire, proposé en grande section, permet de prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture.

Cet entraînement peut être proposé de façon isolée pour répondre aux besoins d'une classe ou d'un groupe d'élèves, dès la première période de l'année scolaire.

Il peut être mis en œuvre avec le code alphabétique, la phonologie et la compréhension sous forme d'un dispositif complet et intensif dans une classe.

Proposés sur le cycle, ces entraînements assurent la progressivité des apprentissages, en particulier la liaison GS/CP, et permettent à l'élève d'apprendre à son rythme dans une démarche connue et sécurisante. Ils sont construits sur des principes communs, la même organisation et la même démarche pour assurer leur cohérence et faciliter leur mise en œuvre dans le cadre d'un dispositif intensif.



# Organisation de la classe

Cet entraînement, pour être efficace, repose sur la conduite de séances courtes et intensives en petits groupes homogènes plusieurs fois par semaine. Ces petits groupes sont constitués de 6 à 8 élèves de niveau homogène à la suite d'évaluations diagnostiques.

Chaque groupe bénéficie de deux séances d'une demi-heure par semaine à intervalles réguliers pendant toute la durée de l'entraînement. L'enseignant planifie donc les séances sur la semaine et organise le travail du reste de la classe pour pouvoir se consacrer exclusivement à son groupe pendant les entraînements.

Ces séances, axées sur la manipulation, l'écoute et les échanges, doivent se dérouler dans un lieu adapté. Le groupe s'assoit autour d'une table pour que chaque élève puisse être sollicité individuellement et participer activement avec les autres aux activités proposées. L'atelier est installé dans un espace calme de la classe, un peu à l'écart pour ne pas perturber le travail des autres élèves ni être gêné par lui.



# Mise en autonomie

Pour pouvoir se consacrer au groupe d'entraînement, il est nécessaire d'apprendre aux autres élèves de la classe à travailler en autonomie pendant les séances.

Grâce à une organisation rigoureuse et des activités adaptées, il est possible de construire rapidement des habitudes de travail facilitant l'autonomie de chaque élève c'est-à-dire sa capacité à se mettre seul au travail, à rester concentré, à mener ce travail à son terme et à s'auto-corriger.

Pour cela, la classe est aménagée avec des espaces dédiés, du matériel accessible et une horloge permettant à chacun de se repérer dans le temps. Les activités obéissent à des critères préalablement définis, elles sont différenciées, demandent de la concentration et durent une demi-heure, quel que soit le rythme de travail des élèves. Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de validation du travail ainsi que les aides méthodologiques sont prévues et explicitées pour chaque type d'activité.

## PRINCIPE

### **Organiser la classe**

Prévoir le matériel, aménager l'espace, gérer le temps



### **Choisir les activités**

Proposer des tâches connues, réalisables et porteuses de sens



### **Mettre au travail**

Donner les consignes et une méthodologie de travail



### **Valider le travail**

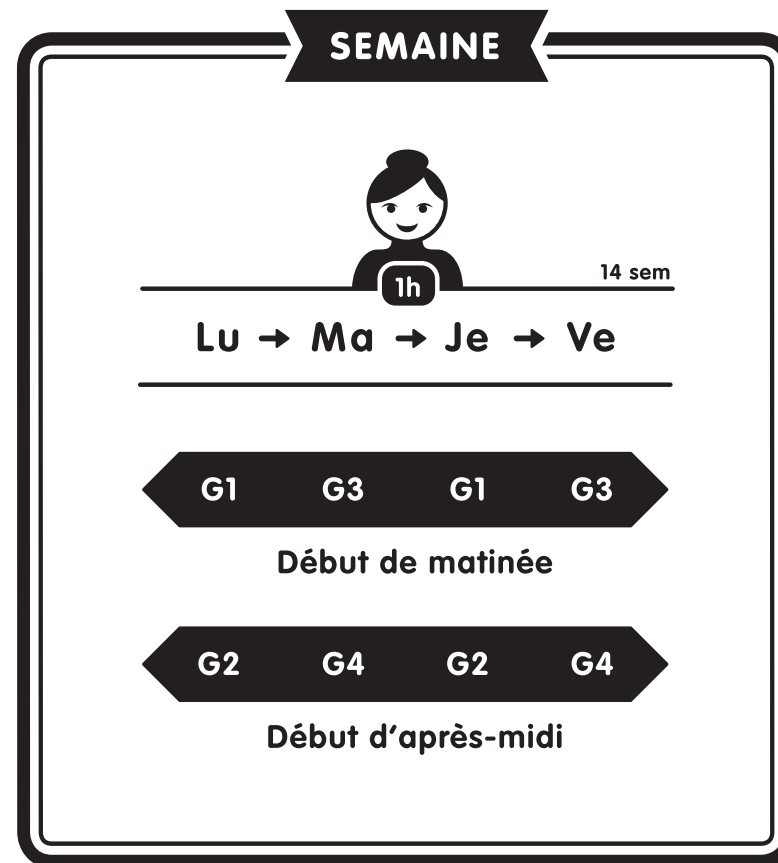
Concevoir des modalités de suivi individualisées

# Planification de la semaine

On peut alors planifier les séances chaque jour, de manière à ce que tous les élèves de la classe puissent profiter de cet apprentissage pendant un certain nombre de semaines.

Pour cela, il est nécessaire d'intégrer ces séances aux ateliers quotidiens de la classe et de les inscrire à l'emploi du temps. La ritualisation de ces ateliers facilite la mise au travail des élèves et clarifie les conditions du travail en autonomie.

Chaque jour, l'enseignant prévoit deux plages horaires d'une demi-heure à un moment où les élèves sont réceptifs pour favoriser la concentration dans le groupe d'entraînement et le calme chez les élèves en autonomie. Il est préférable d'en placer une le matin et l'autre l'après-midi pour éviter à certains élèves d'enchaîner deux ateliers en autonomie. Lorsque dans un groupe les élèves ont des difficultés à se concentrer sur les activités, il est souhaitable, pendant quelque temps, d'organiser ces séances dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires.

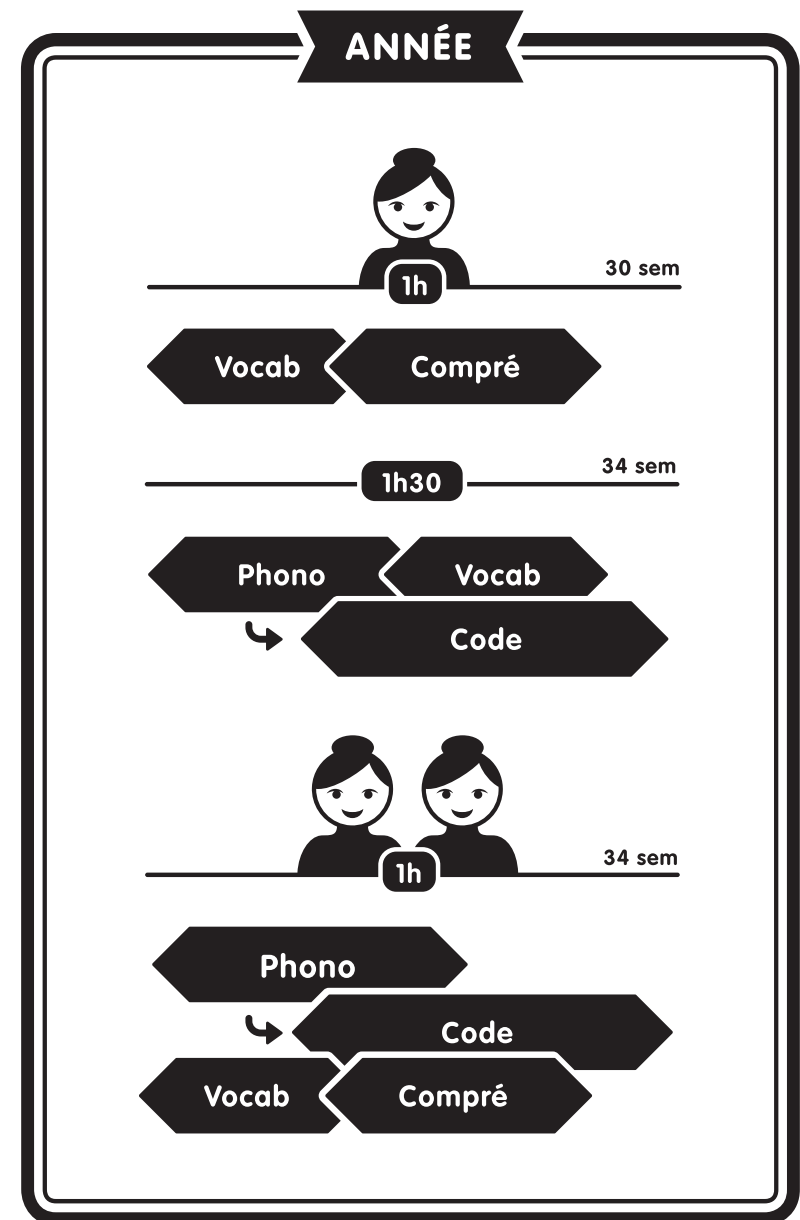


# Évolution du dispositif

Lorsque l'on s'est approprié le dispositif, il est possible de proposer un autre entraînement sur les mêmes principes, voire davantage si on travaille en équipe.

Selon ses besoins, l'enseignant peut choisir de programmer la phonologie ou la compréhension selon les exemples ci-contre. La mise en oeuvre des séances se déroulant selon le même principe, les entraînements peuvent se succéder en respectant les besoins et le rythme des apprentissages, sans perturber l'organisation de la classe. Par ailleurs, lorsque les élèves ont acquis de bonnes habitudes de travail en autonomie, il est possible d'ajouter une demi-heure par jour en demi-classe pour le code alphabétique.

Si l'enseignant peut compter sur un adulte supplémentaire, il peut alléger l'emploi du temps en lui confiant deux groupes. Il peut aussi en profiter pour programmer sur l'année le travail de toutes les compétences en les organisant en parallèle ou successivement sur le même créneau horaire.



# Travail en équipe

On peut en effet bénéficier de l'aide d'un adulte supplémentaire en coordonnant l'entraînement avec le maître E, en organisant un décloisonnement ou en profitant d'un maître supplémentaire selon les cas.

Selon le dispositif choisi, la présence de cet adulte permet un allègement de l'emploi du temps, une diminution du nombre d'élèves en autonomie ou l'augmentation du nombre de séances d'entraînement proposées à chaque élève.

La pratique la plus simple consiste à partager la classe en deux, chaque adulte prenant en charge un groupe en entraînement et un groupe en autonomie sur une plage d'une heure. Ce dispositif est facilité en maternelle par l'intervention des enseignants de PS pendant le temps de sieste. D'autres solutions existent, en particulier le décloisonnement de deux classes de GS. Il s'agit alors de profiter de la présence d'un maître E et d'une ATSEM pour réorganiser les classes autrement, proposer des groupes encore plus homogènes et consacrer du temps aux entraînements.

## PRINCIPE

### Définir les objectifs

Évaluer les besoins et cibler les compétences à travailler



### Planifier les séances

Construire l'emploi du temps en fonction des disponibilités



### Organiser les groupes

Se répartir les entraînements et constituer les groupes



### Se concerter

Partager les observations sur les progrès réalisés

# Mesure des progrès

Les élèves, pour progresser, bénéficient d'un entraînement adapté à leurs besoins et à leur rythme d'apprentissage basé sur l'observation de leurs progrès. L'homogénéité des groupes est une garantie de l'efficacité de l'entraînement.

Dans un premier temps, il est possible de constituer des groupes grâce à un test individuel de dénomination disponible sur internet puis, au cours des premières séances, de réajuster ces groupes en observant les réponses de chaque élève. Le dispositif d'entraînement, basé sur des sollicitations individuelles en groupes restreints, permet à l'enseignant d'observer les procédures de chaque élève, de repérer ses difficultés, ses acquis et de mesurer ses progrès. Cette observation fine permet de réguler le rythme des entraînements de chaque groupe au plus près des besoins des élèves. Lorsque les progrès sont peu visibles, il est possible de les vérifier en proposant à nouveau le test initial à l'issue de la première séquence.

INTERNET

## Tests d'évaluation



### Former les groupes

Téléchargez gratuitement dans  
la rubrique « évaluation » les tests  
*Compréhension, Vocabulaire  
et Conscience Phonologique*  
(MS, GS & CP).

[www.editions-cigale.com/ressources](http://www.editions-cigale.com/ressources)